
Pays de la Loire

[Imprimer](#)

Votre référent régional chambre de commerce et d'industrie (CCI) est :

Jean-Baptiste Benard

Jean-baptiste.BENARD[a]maineetloire.cci.fr – 02 41 20 54 41

Son rôle

A réception de votre demande [de référencement](#) en tant qu'Offreur de solutions Industrie du futur, votre référent régional CCI s'assure que vous remplissez tous [les critères d'éligibilité](#) et soumet votre candidature à un Comité de validation régional.

Pour être référencé en Pays de la Loire, vous devez disposer d'un numéro de SIRET dans cette région.

Si le Comité régional valide votre candidature, votre référent régional vous transmettra l'ensemble des éléments qui vous seront utiles (charte graphique, etc.).

Le Comité de validation régional

Ce Comité est composé de représentants du Conseil régional, de la DIRECCTE, des Pôles de compétitivité de la Région, d'organisations professionnelles membres de l'Alliance Industrie du Futur (AIF) et du représentant régional de l'AIF. Le Comité de validation régional instruit les dossiers de candidature des Offreurs de solutions sur la base [des critères d'éligibilité](#).

